

RELEVE DE DECISIONS SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2016

Le Conseil municipal s'est réuni en séance publique, le Jeudi 11 février 2016, à 20 heures, en la Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses réunions publiques, en vue de délibérer sur les affaires figurant à l'ordre du jour de sa convocation portant la date du 5 février 2016.

Membres en exercice: 33

ETAIENT PRESENTS: M Ie MAIRE, Mme BALAY-MIZRAHI, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, M. JOUNEAU, Mme DESRAME, M. HELLIO, M. SACHET, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, M. BOBIGEAT, M. BONENFANT, M. PASINO, Mme DESPRES, M. DERU, Mme PATRY, Mme DAGUIER, M. LE BORGNE, M. BRUNET, Mme MASSART, M. ORHANT, M. GAUBERT, M. FORGET, M. BERTIER, Mme MISSIR, Mme BRIEC-LAME, Mme LAISNE, Mme PAULANGE.

ETAIENT EXCUSES : M. LAGREE (pouvoir à M. HELLIO), Mme GUILLEMOT (pouvoir à M. le MAIRE), Mme CASSANY (pouvoir à Mme MERDRIGNAC)

ETAIT ABSENTE: Mme RIO

* *

Suite à la démission de M. Floryan PINEAU, M. le Maire accueille M. Dominique ORHANT et lui souhaite la bienvenue au sein du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et demande à Maxime Sachet de procéder à l'appel.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une séance consacrée à la vidéo-protection pourrait avoir lieu le mercredi 9 mars à 18h30, sous réserve de la date de réception du diagnostic de la gendarmerie.

Il indique ensuite qu'une réunion sur le Grand Dinan s'est tenue entre les Maires de Léhon, Lanvallay, Quévert, Taden et Dinan le 1^{er} février dernier et qu'une autre réunion regroupant les Maires et les Directeurs généraux des services est prévue le 26 février prochain.

Monsieur le Maire précise par ailleurs que l'observatoire des engagements municipaux sera mis en ligne le lundi 15 février.

Il précise enfin qu'une subvention de 31 236€ est allouée à la Ville, dans le cadre du FISAC.

Le relevé de décisions de la séance du 14 décembre 2015 est adopté.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

<u>Affaire n°1 – FINANCES – Budget général et budgets annexes – Comptes de gestion de</u> l'exercice 2015

Rapporteur : Véronique BONNEFOND

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le compte de gestion du Receveur Municipal pour l'année 2015, concernant le budget général ainsi que les budgets annexes des parkings de l'Hôtel de Ville et du centre historique, des transports urbains, du camping et du port de plaisance.

Monsieur le Maire laisse la présidence à Mme BALAY-MIZRAHI et sort de la salle pour le vote des comptes administratifs.

<u>Affaire n°2 – FINANCES – Budget général et budgets annexes – Comptes administratifs de</u> l'exercice 2015

Rapporteur : Véronique BONNEFOND

Aucune voix ne s'étant prononcée contre, les Comptes Administratifs de l'exercice 2015 du budget général et des budgets annexes sont adoptés.

La discussion à laquelle prirent part M. GAUBERT, Mme BONNEFOND, M. HELLIO, Mme BALAY-MIZRAHI, M. DERU figurera en son entier au sein du procès-verbal.

Monsieur le Maire reprend la présidence de séance.

Affaire n°3 – FINANCES – Budget général – Affectation du résultat de clôture 2015

Rapporteur : Véronique BONNEFOND

Le Conseil Municipal décide par **25 voix POUR** (M le MAIRE, Mme BALAY-MIZRAHI, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, M. JOUNEAU, Mme DESRAME, M. HELLIO, M. SACHET, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, M. BOBIGEAT, M. BONENFANT, M. PASINO, Mme DESPRES, M. DERU, Mme PATRY, Mme DAGUIER, M. LE BORGNE, M. BRUNET, Mme MASSART, M. ORHANT, M. LAGREE (pouvoir à M. HELLIO), Mme GUILLEMOT (pouvoir à M. Ie MAIRE), Mme CASSANY (pouvoir à Mme MERDRIGNAC) **et 7 ABSTENTIONS** (M. GAUBERT, M. FORGET, M. BERTIER, Mme MISSIR, Mme BRIEC-LAME, Mme LAISNE, Mme PAULANGE)

- 1) de transférer 774 537 € en section d'Investissement ;
- 2) et de maintenir en section de Fonctionnement 2 221 584,69 €, afin d'augmenter la capacité d'autofinancement de la commune.

Affaire n°4 - FINANCES - Fixation du taux des taxes directes locales pour 2016

Rapporteur : Véronique BONNEFOND

Le Conseil Municipal décide par **25 voix POUR** (M le MAIRE, Mme BALAY-MIZRAHI, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, M. JOUNEAU, Mme DESRAME, M. HELLIO, M. SACHET, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, M. BOBIGEAT, M. BONENFANT, M. PASINO, Mme DESPRES, M. DERU, Mme PATRY, Mme DAGUIER, M. LE BORGNE, M. BRUNET, Mme MASSART, M. ORHANT, M. LAGREE (pouvoir à M. HELLIO), Mme GUILLEMOT (pouvoir à M. Ie MAIRE), Mme CASSANY (pouvoir à Mme MERDRIGNAC) **et 7 voix CONTRE** (M. GAUBERT, M. FORGET, M. BERTIER, Mme MISSIR, Mme BRIEC-LAME, Mme LAISNE, Mme PAULANGE)

de maintenir les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2016, comme suit :

	Taux 2015	Variation	Taux 2016		
Taxe d'habitation	19,77%	0%	19,77%		
Taxe foncière (bâti)	19,20%	0%	19,20%		
Taxe foncière (non bâti)	40,52%	0%	40,52%		

La discussion à laquelle prirent part M. GAUBERT et M. le Maire figurera en son entier au sein du procès-verbal.

Affaire n°5 – FINANCES – Budget général et budgets annexes – Budget primitif 2016

Rapporteur : Véronique BONNEFOND

Le Conseil Municipal décide d'adopter le budget primitif (budget général et budgets annexes) au titre de l'exercice 2016 par 25 voix POUR (M le MAIRE, Mme BALAY-MIZRAHI, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, M. JOUNEAU, Mme DESRAME, M. HELLIO, M. SACHET, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, M. BOBIGEAT, M. BONENFANT, M. PASINO, Mme DESPRES, M. DERU, Mme PATRY, Mme DAGUIER, M. LE BORGNE, M. BRUNET, Mme MASSART, M. ORHANT, M. LAGREE (pouvoir à M. HELLIO), Mme GUILLEMOT (pouvoir à M. le MAIRE), Mme CASSANY (pouvoir à Mme MERDRIGNAC) et 7 voix CONTRE (M. GAUBERT, M. FORGET, M. BERTIER, Mme MISSIR, Mme BRIEC-LAME, Mme LAISNE, Mme PAULANGE).

La discussion à laquelle prirent part M. GAUBERT, M. BERTIER, M. DERU, Mme MISSIR, M. BOBIGEAT, Mme DESRAME, M. LE BORGNE, Mme LAISNE, Mme BALAY-MIZRAHI, Mme PARIS, M. PASINO, M. SACHET, M. FORGET, M. JOUNEAU, Mme BRIEC-LAME et M. le Maire figurera en son entier au sein du procès-verbal.

Affaire n°6 – FINANCES – Autorisations de programme / Crédits de paiement 2016

Rapporteur : Véronique BONNEFOND

Le Conseil Municipal décide par **25 voix POUR** (M le MAIRE, Mme BALAY-MIZRAHI, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, M. JOUNEAU, Mme DESRAME, M. HELLIO, M. SACHET, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, M. BOBIGEAT, M. BONENFANT, M. PASINO, Mme DESPRES, M. DERU, Mme PATRY, Mme DAGUIER, M. LE BORGNE, M. BRUNET, Mme MASSART, M. ORHANT, M. LAGREE (pouvoir à M. HELLIO), Mme GUILLEMOT (pouvoir à M. le MAIRE), Mme CASSANY (pouvoir à Mme MERDRIGNAC) **et 7 ABSTENTIONS** (M. GAUBERT, M. FORGET, M. BERTIER, Mme MISSIR, Mme BRIEC-LAME, Mme LAISNE, Mme PAULANGE) d'approuver les autorisations de programme et les crédits de paiement pour 2016, comme suit :

Libellé AP/CP	Montant AP	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020
AP/CP n° 1 remparts	1 800 000	316 044	1 400 000	83 956			
AP/CP n°2 Quartier Gare	380 352	20 352	110 000	250 000			
AP/CP n°3 : Aménagement de la salle R.							
Schuman	200 000		50 000	150 000			
AP/CP n°4 : Maison d'accueil du cimetière	255 000		100 000	155 000	-	-	•
AP/CP n°5 : Programme de gros entretien du							
rempart	400 000		50 000	50 000	100 000	100 000	100 000
AP/CP n°6 : Restauration de la façade de la							
chapelle Ste Catherine	220 000		180 700	39 300	-	-	-
AP/CP n°7 : Chateau – Scénographie	275 625		93 750	181 875	-	-	-
AP/CP n°8 : Espace accueil-boutique du château	300 000		36 000	220 000	44 000	-	_
AP/CP n°9 : Travaux de voirie rue de la Garaye							
et Rue Chanoine Meinser	250 000		100 000	150 000	-	-	-
TOTAL des AP/CP exercice 2016	4 080 977	336 396	2 120 450	1 280 131	144 000	100 000	100 000

<u>Affaire n°7 – URBANISME – Travaux de réfection des joints de façade de la maison sise 9 rue du Petit Fort – Demande de subvention</u>

Rapporteur : Odile MIEL-GIRESSE

Le Conseil Municipal décide par 28 voix POUR (M le MAIRE, Mme BALAY-MIZRAHI, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, M. JOUNEAU, Mme DESRAME, M. HELLIO, M. SACHET, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, M. BOBIGEAT, M. BONENFANT, M. PASINO, Mme DESPRES, M. DERU, Mme PATRY, Mme DAGUIER, M. LE BORGNE, M. BRUNET, Mme MASSART, M. ORHANT, M. LAGREE (pouvoir à M. HELLIO), Mme GUILLEMOT (pouvoir à M. le MAIRE), Mme CASSANY (pouvoir à Mme MERDRIGNAC), M. GAUBERT, M. BERTIER, Mme LAISNE), 2 voix CONTRE (Mme MISSIR, Mme PAULANGE) et 2 ABSTENTIONS (M. FORGET, Mme BRIEC-LAME) d'accorder à Mme LE GUEN une subvention de 588€ pour les travaux de réfection des joints de façade de la maison sise 9 rue du petit Fort.

La discussion à laquelle prirent part M. GAUBERT et M. JOUNEAU figurera en son entier au sein du procès-verbal.

<u>Affaire n°8 – URBANISME - Travaux de réfection de façades, de toiture et des souches de cheminées de l'immeuble sis 18 place Duclos - Demande de subvention de GAB IMMOBILIER</u>

Rapporteur : Odile MIEL-GIRESSE

Le Conseil Municipal décide par 27 voix POUR (M le MAIRE, Mme BALAY-MIZRAHI, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, Mme DESRAME, M. HELLIO, M. SACHET, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, M. BOBIGEAT, M. BONENFANT, M. PASINO, Mme DESPRES, M. DERU, Mme PATRY, Mme DAGUIER, M. LE BORGNE, M. BRUNET, Mme MASSART, M. ORHANT, M. LAGREE (pouvoir à M. HELLIO), Mme GUILLEMOT (pouvoir à M. le MAIRE), Mme CASSANY (pouvoir à Mme MERDRIGNAC), M. GAUBERT, M. BERTIER, Mme LAISNE), 2 voix CONTRE (Mme MISSIR, Mme PAULANGE) et 3 ABSTENTIONS (M. JOUNEAU, M. FORGET, Mme BRIEC-LAME) d'accorder au syndic Gab Immobilier une subvention de 2 000€ pour les travaux de réfection des façades, de toiture et de souches de cheminées de l'immeuble sis 18 place Duclos.

<u>Affaire n°9 – URBANISME - Travaux de réfection de toiture de l'immeuble sis 24 rue du Château - Demande de subvention de DAULY IMMOBILIER</u>

Rapporteur : Odile MIEL-GIRESSE

Le Conseil Municipal décide par 27 voix POUR (M le MAIRE, Mme BALAY-MIZRAHI, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, Mme DESRAME, M. HELLIO, M. SACHET, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, M. BOBIGEAT, M. BONENFANT, M. PASINO, Mme DESPRES, M. DERU, Mme PATRY, Mme DAGUIER, M. LE BORGNE, M. BRUNET, Mme MASSART, M. ORHANT, M. LAGREE (pouvoir à M. HELLIO), Mme GUILLEMOT (pouvoir à M. le MAIRE), Mme CASSANY (pouvoir à Mme MERDRIGNAC), M. GAUBERT, M. BERTIER, Mme LAISNE), 2 voix CONTRE (Mme MISSIR, Mme PAULANGE) et 3 ABSTENTIONS (M. JOUNEAU, M. FORGET, Mme BRIEC-LAME) d'accorder au syndic Dauly Immobilier une subvention de 2 000€ pour les travaux de réfection de toiture de l'immeuble sis 24 rue du Château.

Affaire n°10 - URBANISME - Dénomination de voie - Impasse Deroyer

Rapporteur : Odile MIEL-GIRESSE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de dénommer « Impasse Deroyer » la nouvelle voie située le long de la voie ferrée reliant la rue Deroyer au siège de Dinan Habitat.

L'intervention de Mme BRIEC-LAME figurera en son entier au sein du procès-verbal.

Affaire n°11 - AFFAIRES IMMOBILIERES -Vente d'un immeuble bâti rue Chauffepieds à Adrian COLIN

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

1) de céder à M. Adrian COLIN le bâtiment cadastré section AR 376 et une partie de la parcelle n°383 d'une surface d'environ 190m², au prix total net vendeur de 181 000 € ;

2) d'autoriser M. le Maire à conclure l'acte en l'étude de Maître Allot-Ranc, notaire à Dinan, l'ensemble des frais correspondants étant à la charge de l'acquéreur.

Affaire n°12 - AFFAIRES IMMOBILIERES -Vente d'un terrain à Armor Paysage

Rapporteur : Nicolas LE BORGNE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

 de céder à Armor Paysage la parcelle cadastrée section B n° 251, au prix net vendeur de 2 400€ (deux mille quatre cent euros). La vente étant conditionnée par la réalisation du projet d'extension de l'entreprise Kermené.

2) d'autoriser M. le Maire à conclure l'acte en l'étude Maître Villin, notaire à Dinan, l'ensemble des frais correspondants étant à la charge de l'acquéreur.

L'intervention de M. DERU figurera en son entier au sein du procès-verbal.

Affaire n°13 - COMMERCE NON SEDENTAIRE- Présentation d'un successeur en cas de cession de fonds

Rapporteur : Olivier BOBIGEAT

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer à 3 ans la durée minimale d'exercice requise pour permettre à un commerçant non sédentaire de présenter un successeur en cas de cession de son fonds.

MOTION DE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil Municipal décide par **27 voix POUR** (M le MAIRE, Mme BALAY-MIZRAHI, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, Mme DESRAME, M. HELLIO, M. SACHET, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, M. BOBIGEAT, M. BONENFANT, M. PASINO, Mme DESPRES, M. DERU, Mme PATRY, Mme DAGUIER, M. LE BORGNE, M. BRUNET, Mme MASSART, M. ORHANT, M. LAGREE (pouvoir à M. HELLIO), Mme GUILLEMOT (pouvoir à M. le MAIRE), Mme CASSANY (pouvoir à Mme MERDRIGNAC), M. GAUBERT, M. BERTIER) **et 5 ABSTENTIONS** (M. FORGET, Mme MISSIR, Mme BRIEC-LAME, Mme LAISNE, Mme PAULANGE) d'adopter la motion de soutien aux agriculteurs présentée par M. le Maire.

La discussion entre M. GAUBERT, M. BONENFANT, M. BERTIER, M FORGET et M. le Maire figurera en son entier au sein du procès-verbal.

La séance est levée à 00h30.